DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement de ROCHEFORT

> Canton de ROYAN

Commune de ROYAN

Objet

Quartier des immeubles PSR et PLR. PROJET DE QUARTIER Demande de subventions

DATE DE CONVOCATION

24 FEVRIER 1986

DATE D'AFFICHAGE

24 FEVRIER 1986

Nombre de conseillers en exercice

ombre de présents 22

Nombre de votants 29

POUR :

CONTRE :

ABSTENTION :

UNANIMITE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

PRICESSA GIRLS

L'An mil neuf cent quatre vingt six

le Premier Mars

in mak tuss

du 2-3-1932

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sons la présidence de M . de LIFKOWSKI

Etalent présents : MM. LIPKOWSKI - PABER - TAP - BOUTET - MOST -BUSSEREAU - BENOIT - Mme BUCHET, Adjoints M. BARBAT - Melle BARRAUD-DUCHERON - M. BIROLLEAU - Mmc CENAC -M. COUNIL - Mmes DE GAYE - DEVIGNE - PONTAN - MM. LAPERCHE -LE GUEUT - MONNARD - REVOLAT - ROUDOT - THOMAS

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : M.M. DAUZIDOU par Mme CENAC - Mme LAFAYE par Mme BUCHET M. BERNARD par M. FABER - M. CANDAU par M. THOMAS -Mmc GAUDIN par M. KEVOLAT - M. LACOTTE par M. MONNARD - M. PAPEAU par M. BIROLLEAU
Absents: MM.

MM. GEOFFROY - MARCONI - POTENNEC - Mme JEAN

M me DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

M.le Rapporteur expose :

L'Office Public Départemental des H.L.M. dispose de nombreux immeubles sur la Ville de ROYAN, dont plusieurs, en particulier les immeubles de type P.S.R., n'ont fait l'objet d'aucun entretien depuis leur construction qui est intervenue en 1966.

Ils se trouvent actuellement dans un état de dégradation importante mettant en cause la sécurité même des locataires.

Une action globale s'impose et peut être envisagée sous la forme d'un projet de développement social qui est une procédure permettant à la Ville de ROYAN ou à l'Office Public Départemental des H.L.M. de bénéficier de subventions d'Etat et de la Région.

La démarche peut se décomposer en deux phases :

1ère phase : les études

Il s'agit d'établir un diagnostic portant sur l'état du bâtiment et de son environnement immédiat, mais aussi sur la situation sociale des habitants, de manière à adapter les aménagements à leurs besoins dans la limite de leurs possibilités financières.

Cette étude entre tout à fait dans le cadre de la démarche "Projet de quartier" définie par la circulaire Nº 84.51 du 27 Juillet 1984.

2ème phase : Les travaux

Il s'agit de mettre en oeuvre le programme d'actions défini par la première phase.

C'est à ce niveau que le contrat de plan Etat/Région pour le développement social des quartiers devrait permettre à la Ville de réaliser tout ou partie du programme défini en première phase.

La présente délibération a pour objet de solliciter une subvention de l'Etat au taux de 35% pour la réalisation des études dont le coût est estimé à 150.000 Frs hors taxes.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ou'l l'exposé de M. le Rapporteur,

DECIDE :

- de solliciter de l'Etat une subvention pour réaliser une étude de "projet de quartier." portant sur les immeubles P.S.R. et P.L.R. et leur environnement immédiat, le coût de cette étude étant estimé à 150.000 Frs hors taxes (CENT CINQUANTE MILLE FRANCS).
- de s'engager à inscrire au Chapitre 911 Article 132 du Budget Primitif pour l'année 1986, les crédits nécessaires à la réalisation de cette étude.
- de réaliser l'étude "Projet de Quartier" telle que définie par la circulaire Ministérielle N° 84.51 du 27 Juillet 1984, conformément aux dispositions de la loi d'aménagement du 18 Juillet 1985, dès que l'arrêté de subvention aura été délivré.

Cette étude sera réalisée par une équipe d'urbanistes en concertation avec les différents intervenants concernés :

- des Conseillers Municipaux
- L'Office Public Départemental des H.L.M.
- des représentants de l'Association MARNE YEUSE ANIMATION
- des représentants des locataires

et de toute autre personne dont la présence pourrait être utile.

Fait et délibéré les jour , mois et an susdits Ont signé au registre MM.les Membres présents

> POUR EXTRAIT CONFORME DePour le Maire

Adjoint Délégué,

ROCHEFORT

SR/CG



.= 11 mars 1986

Le SOUS-PREFET, COMMISSAIRE-ADJOINT DE LA REPUBLIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

à

Monsieur le Maire

- ROYAN -

OBJET : Rénovation des immeubles PSR et PLR - Projet de quartier - Demande de subvention.

REFER.: Délibération du Conseil municipal en date du 1er mars 1986.

Au cours de sa séance susvisée, votre Conseil municipal a décidé la réalisation de l'opération citée en objet.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que par courrier de ce jour, j'ai adressé un exemplaire de la délibération dont il s'agit à M. le PREFET, COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE DU DEPARTEMENT DE CHARENTE-MARITIME, pour que, sous son couvert, votre demande soit transmise aux services compétents, en ce qui concerne l'aide attendue de la Région.

Vous ne manquerez pas d'être tenu informé de la suite qui sera réservée à votre demande.

Le SOUS-PREFET, COMMISSAIRE-ADJOINT DE LA REPUBLIQUE,

SG = "DCH & 1-3.86"
(Nº PABATIER)

Yves GUYADER